

## Télétravail et confinement

Par **Demitri321**, le **03/06/2020** à **19:31**

Bonjour, Je suis en télétravail depuis le début du confinement et mon travail n'en est pas moins efficace. Mon employeur me demande de revenir dès lundi dans les locaux. J'ai 50 min de trajet en transport en région parisienne avec 3 changements. Peut il m'imposer de venir alors que le gouvernement demande de rester en télétravail le plus longtemps possible ? Aussi, mon employeur ne veut pas me donner d'attention d'employeur pour ne pas que je prenne les transports en heures de pointe. Il me demande ainsi de venir soit avant, soit après. Je devrais donc finir mon trajet avant 6h30, donc sortir vers 5h30 de chez moi pour être large, ou commencer mon trajet après 9h30, mais dans ce cas je devrais attendre 19h pour rentrer et arriver chez moi à environ 20h. Pour informations mes horaires de contrats sont 9h30-17h30. En a-t'il le droit ?

En vous remerciant par avance,

Demitri

Par **P.M.**, le **03/06/2020** à **21:13**

Bonjour,

Il faudrait savoir s'il y a des Représentants du Personnel dans l'entreprise...